

# Sud Rail

## CONTRACTUEL-LE-S

### NAO, Filialisation, Transfert, Contractuel.les il est urgent de se mobiliser



Alors que le 20 novembre se tiendra la table ronde des négociations annuelles obligatoires sur les salaires (les fameuses NAO), les 4 fédérations cheminotes ont décidé d'une journée de mobilisation le 21 novembre, ultimatum pour la direction et le gouvernement sur le sujet du transfert des cheminot.es, de la casse de FRET SNCF, et du financement du système ferroviaire. Pour SUD-Rail, cela doit être aussi un moyen de mettre la pression sur les salaires et notamment en ce qui concerne les contractuel.les.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et la mise en place unilatérale du contrat unique, la direction SNCF mène, plus que jamais, une politique développant l'individualisation des salaires et la division sociale. Les écarts flagrants en matière de structure salariale entre statutaires et contractuel.les sont une réalité indiscutable, que la direction essaie de minimiser voire carrément d'éluder !

Ainsi les cheminot.es contractuel.les se retrouvent avec des perspectives d'évolution limitées, comme le prouve l'exemple des femmes de ménage à la SNCF puisque sur 61 encore présentes dans l'entreprise, les 60 contractuel.les sont encore classe 1 alors que la seule statutaire est classe 3 !

**La direction et le gouvernement nous ont imposé une division sociale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. S'ils ont fait cela, c'est pour nous affaiblir et continuer à nous enfermer chacun.e dans nos emplois, nos activités, nos SA, et évidemment nos statuts ....**

**Ce mouvement de fin d'année n'est pas seulement une lutte contre la liquidation de Fret SNCF, contre la privatisation Voyageurs/SNCF ... , c'est aussi une lutte pour maintenir l'unité de notre corps social, maintenir nos droits et en gagner de nouveaux ensemble".**

### Indemnité de Résidence, PFA, GAEX, sommes-nous des cheminot.es au rabais ?

- **I.R** : Lors de la table ronde du 31 mai 2023, la direction actait la mise en place de l'indemnité de résidence pour les cheminot.es contractuel.les. Bientôt deux ans plus tard, et malgré de nombreuses interpellations de la fédération SUD-Rail, la direction du GPU a décidé de ne pas appliquer ses engagements ... Comment peut-on continuer à avoir confiance dans une direction qui ne respecte pas ses engagements ?
- **GAEX** : Lors de la mise en place du contrat unique la SNCF a décidé unilatéralement, et évidemment sans informer ni les OS, ni les cheminot.es concernée.es de baisser la gratification d'exploitation des contractuel.les à 12,77% du traitement quand elle est à 14,8% pour les statutaires. La direction nous considère bien comme des cheminot.es de seconde zone !
- **PFA** : **C'est une revendication historique de SUD-Rail : un véritable 13<sup>ème</sup> mois pour TOU.TES les cheminot.es.** Aujourd'hui la direction refuse systématiquement d'étendre la PFA aux contractuel.les, tout en reconnaissant que pourtant sur l'ensemble de la carrière, ce sont les cheminot.es les moins bien rémunéré.es !

**La direction nous méprise ? Notre réponse doit être à la hauteur !**

### Ouverture à la concurrence et transfert du personnel, les contractuels seront les grands perdants !

- **En cas d'inaptitude** : La direction l'a expliqué à ses encadrants : en cas de transfert d'un.e contractuel.le dans une entreprise ferroviaire privée, une seule proposition de reclassement sera faite et après ce sera la porte !
- SUD-Rail avait obtenu que la médecine spécialisée soit étendue aux cheminot.es en CDI. Le « sac à dos social » est clair : seuls les cheminots au statut auront le maintien de l'accès aux soins de médecins spécialistes !
- **Prise en compte de la pénibilité** : Les majorations de la prime de travail (P1/P2/P3) en cas de transfert dans une entreprise privée ainsi que l'accord CAA ne seront pas maintenus
- **Aujourd'hui à la SNCF, même si c'est prévu par les textes, aucun contractuel n'a jamais été renvoyé pour licenciement économique, demain dans les entreprises privées, nous serons la variable d'ajustement de leurs bénéfices !**

**Rien n'est inéluctable, forçons la SNCF et le gouvernement à rouvrir des négociations :  
CONTRACTUEL.LES MOBILISONS-NOUS massivement le 21 novembre !**